Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/07/2024 - 11183 - 2002 B 00351 - 438 005 274 - ABB ATLANTIQUE

ABB ATLANTIQUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 36 500 euros
Siège social : 2 allée du Grand Launay
Zone Carrefour Grand Maine
49000 ANGERS
438 005 274 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE LE - 8 JUIL. 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 30 391,01 € de la manière suivante :

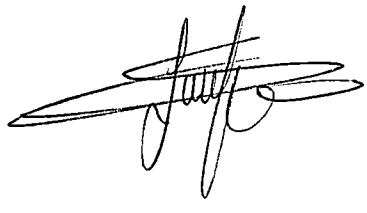
Bénéfice de l'exercice	30 391,01 €
Au compte « **réserve légale** »	450,00 €
Au compte « **autres réserves** »	29 941,01 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Sandrine LARUELLE



SARL ABB ATLANTIQUE

2 allée du Grand Launay
Zone Carrefour Grand Maine

49000 ANGERS

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023

Copie certifiée conforme legéant



Sommaire

1. Bilan et Compte de résultat 1

Bilan 2

Compte de résultat 4

2. Annexe légale 5

Règles et méthodes comptables 6

Notes sur le bilan 8

Notes sur le compte de résultat 15

Autres informations 16

Faits caractéristiques 18

Bilan et Compte de résultat

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 883	5 883		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	10 760	10 760		
Autres immobilisations corporelles	237 810	138 349	99 461	39 743
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	74		74	74
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 258		10 258	10 258
ACTIF IMMOBILISE	**264 786**	**154 992**	**109 793**	**50 075**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	231 560		231 560	219 414
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 465		2 465	8 920
Fournisseurs débiteurs	1 354		1 354	53
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	18 507		18 507	11 292
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				66
Valeurs mobilières de placement	100 017		100 017	
Disponibilités	341 207		341 207	522 993
Charges constatées d'avance	820		820	12 376
ACTIF CIRCULANT	**695 930**		**695 930**	**775 115**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**960 716**	**154 992**	**805 724**	**825 189**

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	36 500	32 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	64 599	
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 200	3 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	165 019	44 941
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**30 391**	**120 078**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**299 709**	**200 219**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 096	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 096**	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	161 193	156 260
Découverts et concours bancaires	237	290
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	**161 430**	**156 550**
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	16 344	175 407
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 800	21 199
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 868	217 362
Personnel	17 724	15 347
Organismes sociaux	8 456	7 360
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 045	20 915
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	4 710	4 301
Dettes fiscales et sociales	39 936	**47 923**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 542	6 530
Produits constatés d'avance		
DETTES	**502 919**	**624 971**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**805 724**	**825 189**

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABB ATLANTIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 805 724 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 391 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le montant des engagements retraite n'a pas été calculé, ni provisionné sur cet exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 7 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 883			5 883
Immobilisations incorporelles	**5 883**			**5 883**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 760			10 760
- Installations générales, agencements aménagements divers	97 317	66 539		163 856
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 356	598		73 954
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**181 433**	**67 137**		**248 570**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	74			74
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 258			10 258
Immobilisations financières	**10 332**			**10 332**
ACTIF IMMOBILISE	**197 649**	**67 137**		**264 786**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		67 137		67 137
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**67 137**		**67 137**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 883			5 883
Immobilisations incorporelles	**5 883**			**5 883**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 760			10 760
- Installations générales, agencements aménagements divers	58 982	6 437		65 419
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 949	981		72 930
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**141 691**	**7 418**		**149 109**
ACTIF IMMOBILISE	**147 574**	**7 418**		**154 992**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 33 405 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 258		10 258
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 465	2 465	
Autres	19 862	19 862	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	820	820	
Total	**33 405**	**23 146**	**10 258**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	163
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 298
Banque - Intérêts courus à recevoir	1 458
Total	**2 919**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 36 500,00 euros décomposé en 365 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	320	100,00
Titres émis pendant l'exercice	45	100,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	365	100,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		3 095			3 096
Total		**3 095**			**3 096**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 096			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 16 343 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 485 119 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	237	237		
- à plus de 1 an à l'origine	161 193	70 145	91 048	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 868	263 868		
Dettes fiscales et sociales	39 936	39 936		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes	19 886	19 886		
Total	**485 119**	**394 072**	**91 048**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	67 075			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	62 142			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact.non parvenues	797
Banque intérêts courus à payer	204
Dettes provis. pr congés à payer	7 862
Charges sociales s/congés à payer	1 328
Etat charges à payer	4 171
Clients RRR à accorder	161
Total	**14 523**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	820		
Total	**820**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 458	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**1 458**	
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 162	5 861
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**5 162**	**5 861**
Résultat financier	**-3 704**	**-5 861**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts et assurances sur emprunts	11 350
Nantissement du fonds de commerce à la garantie du remboursement de l'emprunt	150 000
Autres engagements donnés	161 350
Total	**161 350**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution personnelle de Mme Sandrine LARUELLE sur l'emprunt de 150 000 € de 60 % du capital restant dû	45 327
Caution personnelle de Mme Sandrine LARUELLE concernant le bail commercial limité à une valeur de 6 mois de loyer, indemnité et charge	69 903
Avals et cautions	115 230
Autres engagements reçus	
Total	**115 230**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Une assemblée générale extraordinaire a acté le 24 mai 2023 les décisions suivantes :

La fusion par absorption de la société FINANCIERE ATLANTIQUE par la société ABB ATLANTIQUE (traité de fusion établi en date du 18 avril 2023).
La société FINANCIERE ATLANTIQUE a fait apport à titre de fusion-absorption de l'intégralité des éléments d'actifs et de passifs composant son patrimoine et la transmission universelle de son patrimoine à la société ABB ATLANTIQUE, et notamment les stipulations suivantes :
(i) La rémunération des apports effectués au titre de la fusion selon une parité d'échange de 1 part sociale de la société ABB ATLANTIQUE pour 131 parts sociales de la société FINANCIERE ATLANTIQUE ;
(ii) L'évaluation, à partir des valeurs nettes comptables arrêtées au 31 décembre 2022 des éléments d'actifs apportés, d'un montant de 487 169 euros et des éléments de passif pris en charge, d'un montant de 1 689 euros, soit un actif net apporté d'un montant de 485 480 €.

La dissolution sans liquidation de la société FINANCIERE ATLANTIQUE.

L'augmentation de capital social de la société ABB ATLANTIQUE d'un montant de 36 300 euros pour le porter de 32.000 euros à 68 300 euros, au moyen de la création de 363 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros chacune, entièrement libérées, directement attribuées aux associés de la société absorbée selon un rapport d'échange de 131 parts sociales de la société absorbée pour 1 part sociale de la société absorbante. Cependant, la société ABB ATLANTIQUE, trouvant dans les biens transmis par la société FINANCIERE ATLANTIQUE 318 de ses propres parts sociales, a annulé lesdites parts sociales et a réduit son capital de 31 800 euros, de sorte que son capital s'élève désormais à 36 500 euros. L'opération a fait apparaître une prime de fusion de 449 180 euros, égale à la différence entre l'actif net apporté (soit 485 480 euros) et l'augmentation de capital résultant de l'apport fusion chez la société ABB ATLANTIQUE (soit 36 300 euros). Toutefois, et compte tenu de l'annulation des titres auto-détenus par la société ABB ATLANTIQUE suite à l'opération de fusion, l'écart résultant de l'annulation desdits titres auto-détenus ressort à 384 581 euros, soit la différence entre la valeur d'apport des titres de la société ABB ATLANTIQUE détenus par la société FINANCIERE ATLANTIQUE (soit 416.381 euros), et le montant de la réduction du capital en raison de l'annulation des titres auto-détenus (soit 31 800 euros, correspondant à la valeur nominale des titres annulés). Cette somme, soit 384 581 euros, vient s'imputer sur la prime de fusion, dont le solde s'élève à 64 599 euros.

Cette fusion prend effet fiscalement et comptablement rétroactivement au 1er janvier 2023 de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société FINANCIERE ATLANTIQUE depuis le 1er janvier 2023 sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société ABB ATLANTIQUE et considérées comme accomplies par la société ABB ATLANTIQUE depuis le 1er janvier 2023.